

LE POUVOIR

Ce texte, issu du Bulletin n°1 de la Convention Psychanalytique, explicite le principe de regroupement qui a présidé à la fondation de la Convention (en 1983).

(...)

Si les associations psychanalytiques ne disent pas leur principe de regroupement, c'est parce que celui-ci est avant tout professionnel, corporatif. Et si la loi de 1901 est, dit-on, principalement au service des sociétés de pêche à la ligne, il faut convenir que pour ce qui nous concerne les sociétés psychanalytiques semblent vouées à la pêche à la ligne aux clients. Ceci à tous les niveaux : depuis le comité de réception (le CARDO à l'EFP) qui pêche le tout venant, jusqu'au sommet de la hiérarchie, spécialiste du gros poisson. Il suffit pour s'en convaincre de voir le fonctionnement des divers groupes : on ratisse large, et après on épure... afin d'assurer la respectabilité du groupe. C'est un principe de regroupement, où la hiérarchie est non pas subie, mais voulue par ceux qui sont en bas de l'échelle et participent ainsi par personne interposée, à la gloire de ceux qu'ils mettent eux-mêmes sur un piédestal. C'est ça qui fait ce qu'on appelle le pouvoir, cette collusion, cette sorte d'échange de bons procédés qui cimentent un groupe. C'est ça le conventionnalisme naïf auquel nous avons fait allusion dans notre « Déclaration », pour le rejeter.

Ce que nous imposons au contraire, c'est un minimum de consensus sur des principes théoriques. (...)

Je sais que beaucoup se méfient de la théorie comme source de terrorisme dans une institution. Il devraient plutôt se méfier des théoriciens ou de ceux qui se prétendent tels. La théorie n'est terrorisante que si elle ne s'avoue pas comme telle. Vous voyez par exemple avec quel soin jaloux les préposés à la diffusion en France des textes de Freud et de Lacan gardent sous le coude un grand nombre de textes. Avec cela, comment n'apparaîtraient-ils pas à bon compte comme supposés savoir ? La théorie n'est terrifiante qu'en tant qu'elle est méconnue. C'est cela même dont parle Freud quand il parle des « sexual theories » des enfants, celles qui se perpétuent à la faveur de la névrose. Le rôle de la psychanalyse, c'est de déjouer les effets de la répression, du refoulement qui continuent à opérer dans les institutions qui prennent le relais de l'institution familiale. Il ne suffit certes pas qu'une institution se déclare psychanalytique ou freudienne pour y échapper. Mais on est sûr de maintenir le terrorisme intellectuel si on se refuse à se prononcer sur ce qui concerne le champ de la psychanalyse, c'est-à-dire aussi les limites, si on ne dit pas sur quoi se fondent les principaux concepts, comment ils s'articulent. Et on aggrave encore ce terrorisme si on prétend contre toute évidence, que la théorie est une fiction. On laisse alors au pur arbitraire des notables le soin de décider de ce qui est psychanalytique et de ce qui ne l'est pas. (...)